

LE PORTRAIT CINEMATOGRAPHIQUE FAMILIAL OEUVRE CINEMATOGRAPHIQUE

Collection créé par Alain TYR – Réalisateur
&
sauvegardé au patrimoine par Alain Carou – BNF
directeur des collections

Introduction:

AMOUR ET PORTRAIT

Ou

« la source divine »

"On se lasse de penser et même d'agir ;
jamais on ne se lasse d'aimer »
Auguste Comte

Avant d'être plus ou moins absorbées par les civilisations égyptiennes, grecques et italiennes de l'Antiquité, les nations « barbares » européennes, dès les temps paléolithiques, néolithiques et l'âge de fer, ont possédé une existence originale dans un grand nombre de domaines, y compris dans les manifestations artistiques.

Scythes, Thraces, Illyriens, Ligures, Ibères, Germains, Celtesont laissé des œuvres d'art d'importance considérable.

La tête de femme de Brassempouy (un des premiers portraits de l'art préhistorique) suppose que ces époques étaient non seulement entrées en possession d'une grande habileté technique avec son outil en silex, mais avaient déjà donné naissance à un plaisir esthétique.

Est-ce dans ces débuts de l'Humanité que le portrait pour le portrait (c'est-à-dire l' Art pour l' Art) a commencé à advenir ?

Cette tête de femme dépendait- elle de l'art magique ou religieux comme l'ont affirmé les plus grands penseurs et notamment Auguste Comte qui affirme que pour les peuples primitifs de l'Ordre théologique, tout est Dieu et où l'ensemble des œuvres de l'intelligence sont rapportées à la divinité ?

Aujourd'hui les croyances théologiques et métaphysiques successivement éliminées et suivant la spirituelle expression du comtien Pierre Lafitte, « Dieu a été reconduit jusqu'à la limite du domaine de l'observation, nous laissent un peu orphelin. »

Ainsi nos sociétés modernes prenant (sans doute provisoirement) congé de Dieu, n'en finissent pas de le remercier de ses services.

Quel statut alors donner à nos activités que le monde ancien avait reconnu comme sacrées ?

Comment faire pour arrêter ce processus de désacralisation ?

Peut-être est-il nécessaire de s'appuyer sur l'amour pour principe, ce sentiment qui seul avec l'activité artistique, plonge toujours ses rituels dans des références divines ?

Dans l'amour chaque rituel amoureux se justifie par un prototype venu des temps mythiques. L'acte d'amour demeure toujours un acte régénérateur et coïncide avec les éléments sacrés de l'union de la terre et du ciel.

Comme l'a écrit Mircea Eliade *le ciel étreint son épouse et l'arrose d'une pluie fertilisante*. Certes on peut toujours se réjouir que l'origine du geste d'amour ne soit pas oubliée, mais il nous semble nécessaire que ce sentiment et l'acte artistique qui l'accompagne depuis la nuit des temps, soit revisité et mis en évidence par des images issues des pratiques concrètes du sentiment amoureux.

Ainsi la force et la profondeur des liens affectifs, souvent noyés dans la quotidienneté de la vie, seront par un **portrait de type nouveau**, manifestes et visibles.

En connectant entre elles les images de joie, de tristesse, de jalousie, d'admiration, de puissance, de plaisirs, de souffrance par une démarche consciente, la réalisation de ces **Portraits de famille – oeuvres cinématographiques**, notre concept, révélera non seulement leurs relations affectives mais aussi leurs liens avec le symbolique et le divin.

Collection privée Alain TYR

Portraits de Famille – Oeuvres cinématographiques

Intention:

j'ai décidé de créer une collection de Portraits de Famille, avec l'accord des familles que je "portraiture" sous la forme d'une oeuvre cinématographique.

Ces commandes de Portraits de famille sont issus d'un milieu de gens fortunés qui souhaitent par ce biais, faire un cadeau à l'un des membres de la famille ou bien vivre une expérience collective familiale sous cette forme.

J'ai défini pour ces oeuvres cinématographiques un certain nombre de critères impératifs:

- **Dans une même oeuvre, plusieurs genres cinématographiques peuvent apparaître tels que le style documentaire, le style comédie humoristique, le style film à sketches, la parodie, le style fictionnel, le style reportage.**
- **Ces oeuvres sortent des formats et des contenus conventionnels télévisuels.**
- **Ils doivent faire appels aux membres de la famille qui adoptent pour la circonstance la place de comédien soit pour jouer leur propre rôle au sein de la famille, soit pour transformer des traces de leurs quotidiens partagés en scénarios avec le soutien et la complicité du réalisateur qui amène chacun d'eux à la création, avec un travail sur l'imaginaire.**
- **Ces oeuvres sont une forme de réaffirmation des liens sociaux familiaux ainsi que des gestes d'amour et d'affection inter générationnel et familiaux.**
- **Dans le terme "famille" peut être inclus les proches collaborateurs de travail et les amis intimes.**
- **Ce Portrait Familial pourra également permettre d'apaiser des conflits ou tensions entre membres de la famille grâce à l'humour.**

Notes sur le Portrait

La pratique du portrait est vieille comme le monde et plus que n'importe quelle autre activité elle est l'objet depuis sa naissance de luttes politiques, sociales et artistiques. Elle est liée à la bataille de la représentation des couches sociales, des individus, des personnalités et in fine du pouvoir.

Que cette pratique existe pour la ressemblance de quelqu'un, obtenue par un procédé artistique ou industriel, ou qu'elle soit une description des traits ou du caractère d'une personne, l'exercice du portrait a toujours créé des passions au sein des sociétés au point qu'il a été parfois très réglementé.

Chez les Grecs anciens, le premier artiste peintre exclusivement adonné au portrait a été une femme qui a exercé au dernier siècle avant l'ère chrétienne.

C'est toutefois en employant la sculpture pour reproduire l'image des personnages importants que Grecs et Romains ont réalisé le trait majeur de la statuaire antique.

Indubitablement dus aux mutations profondes des éléments de l'ordre politique et social (la conquête de l'Empire par Alexandre le Grand), les Cités du monde hellénistiques dans un premier temps, et romaines ensuite, ont tant par crainte de la tyrannie que par principe égalitaire, ont vu d'un mauvais œil qu'un représentant du pouvoir mettent trop en avant son effigie dans l'espace public. En effet, sauf à s'installer dans l'espace privé, le portrait n'était pas encore vraiment encadré par un code de discipline ou par un règlement. Chaque groupe social, chaque famille, chaque personne pouvait se faire « portraiturer ».

C'est contre cette pratique individuelle que les sociétés grecques et romaines tentèrent de légiférer en limitant l'usage de la réalisation du portrait et son installation à la vue de tous.

Seuls ceux qui avaient mérité l'immortalité pour leur action d'éclat (une bravoure sur un champ de bataille, une victoire au Marathon, une contribution à la fin d'une tyrannie, la conquête d'une contrée ...) pouvaient se faire portraiturer.

Mais le pouvoir attirant en tous temps et en tous lieux la flagornerie, l'érection de la statue d'un souverain devint la règle. D'où une floraison de portraits d'hommes de pouvoir qui traversent l'histoire de toutes les sociétés.

Seul le religieux leur disputât la place dans l'espace public.

Certains souverains allèrent même jusqu'à imposer la présence de leur portrait sur les pièces de monnaie qu'ils frappaient, là où les démocrates préféraient la présence des représentations des divinités, des auteurs de tragédies, des savants etc. ...

Peu à peu, à l'instar des souverains de toutes les époques, les personnalités influentes des sociétés prirent l'initiative de dédier un portrait à un de leur membre illustre.

Ce premier développement du portrait non officiel atteste du besoin des couches dirigeantes et des grandes familles à se représenter en honorant par une peinture, une sculpture, un écrit littéraire les plus honorables d'entre eux.

La Bruyère

Alors qu'une partie de la société cherchait à diminuer l'influence de la tradition catholique dans la

représentation et qu'il semblait que s'atténuait le goût des choses de l'âme et l'observation intérieure, au 17^{ème} siècle un conservateur Jean de La Bruyère (1645-1696) relèva le défi et devint l'un des plus grands portraitistes psychologues de la littérature.

Partisan des « anciens », il s'imposa à la suite d'une traduction des Caractères de Théophraste en publiant les *Caractères ou les mœurs de ce siècle*, ouvrage qu'il ne cessa d'améliorer jusqu'à la 9^{ème} édition en 1696 année de sa mort.

Il demeure le plus grand peintre dans le genre du portrait littéraire.

Il a excellé en sachant choisir le trait individuel et pittoresque et a décrit finement de façon profonde les traits et les caractères de ses contemporains.

Le second développement du portrait ne fut pas d'ordre psychologique. Il s'explique par l'avènement du rendu de la ressemblance individuelle.

En effet, avant le 4^{ème} siècle de l'Antiquité, les sculpteurs avaient acquis la capacité de reproduire exactement un modèle générique anonyme (le visage féminin comme masculin.)

Plus tard, **ces artistes réussirent à individualiser** les physionomies.

A la beauté plastique et générique, ils préférèrent le portrait identitaire.

Plus tard, d'autres problématiques ont surgi, notamment le statut social du portraituré et la possibilité de diffuser le portrait identitaire en nombre illimité.

L'admirable dans ces portraits identitaires rendait les hommes illustres, encore plus illustres et aussi célèbres. Le portraituré en effet tirait un double bénéfice que la réalité sociale et politique ne lui offrait pas aussi aisément ou pas du tout.

Le portrait diffusé à l'infini faisait qu'il échappait par son image aux limites temporelles et spatiales. Le portraituré savait ainsi que même s'il disparaît, son portrait pouvait lui survivre. Certes l'Histoire (le Serment du Jeu de Paume, le Sacre de Napoléon ou certains épisodes de la Révolution Bolchevique ...) nous apprend que le pouvoir en place peut censurer et soustraire l'image du portraituré mais en règle générale, le portrait valait au représenté une possibilité de pérennité et d'ubiquité.

Autre raison du succès du portrait, le portraituré ou ses commanditaires peuvent demander à l'artiste (sculpteur, peintre, photographe, réalisateur ...) voire à l'écrivain ou au journaliste de modifier certains aspects du visage afin de prendre l'aspect souhaité : le meilleur profil, la chevelure la plus abondante ...) de façon à être perçu dans l'esthétique souhaitée.

Aujourd'hui la réalisation du portrait continue à évoluer.

Après le portrait générique, le portrait ressemblant, le portrait idéalisé, a surgi le portrait-robot – c'est à dire l'anthropométrie, ensemble des mensurations et des diverses parties du visage servant à l'identification des délinquants présumés.

Ce portrait réalisé par la police scientifique d'après des indications fournies par des témoins est fabriqué grâce à une application informatique.

L'évolution apparemment contradictoire du portrait : sa quasi-interdiction durant l'Antiquité, sa présence obligatoire dans les sociétés modernes sur un grand nombre de documents (carte d'identité, passeport ...), sa production informatisée (portraits-robots, portrait ADN pour la police par exemple) et sa diffusion dans les plus grands médias du monde illustre une histoire peu ordinaire.

Si aujourd'hui les sociétés modernes sont obligées de légiférer sur la diffusion du portrait (« le droit à l'image »), l'histoire nous apprend que cette bataille sociale et politique sur la représentation par l'image – principalement le portrait identitaire, connaît toujours de nombreux rebondissements.

Deux périodes ont marqué considérablement la réalisation du portrait dans la période qu'on a appelé « la querelle des images ».

Une première interdiction des images et donc du portrait fut ouverte par Léon III de 725 à 780 et la seconde de 814 à 843 par Léon V l'Arménien.

Le culte des images fut rétabli au Concile de Nicée en 787.

A cette époque, l'attitude de l'Islam à cet égard fut simple et dépourvue d'ambiguïté : l'image, par sa nature n'est qu'un reflet ; elle ne peut donc contenir l'être même qu'elle figure – qu'il s'agisse de Dieu ou de n'importe quel être vivant.

En effet, elle est néfaste parce que pure illusion. La ligne en deçà de laquelle est autorisée la représentation se trace à partir du souffle : tout ce qui est de l'ordre du vivant se trouve doué de respiration et ne peut donc donner lieu à une image qui le reproduirait puisque le pouvoir de façonner les êtres et de leur conférer la vie n'est réservé qu'à Dieu seul.

Ce décret de Yésid II qui interdit les images du vivant n'apparaît pourtant pas de façon explicite dans le Coran ; point n'est donc besoin d'attribuer aux musulmans uniquement cette politique iconophobe.

C'est dans l'épisode de l'Annonciation que Jésus dit : « voici que je viens à vous avec un Signe de Votre Seigneur.

De l'argile je formerai la figure, je soufflerai sur elle et voici qu'elle deviendra véritable. »

Ainsi au jour du Jugement dernier, les faiseurs d'images seront de la sorte sommés de donner souffle et vie à celles-ci. Ceux qui seront dans l'incapacité d'animer leurs images, seront dénoncés comme imposteurs, faux démiurges et condamnés aux pires châtiments.

Au cours des siècles, certains souverains tentèrent de contourner cet interdit religieux en substituant sur les pièces de monnaie le symbole de la croix au portrait du Christ en majesté et en frappant à l'avant de la pièce leur propre effigie entourée de l'inscription « Servus Christi ».

Le stratagème était habile, il revenait à hisser le souverain à l'égal de Dieu.

Mais forcer Dieu à comparaître avec des traits humains ne peut se concevoir et donc à plus forte raison *en-visager*.

Mais peut-être qu'à bien y regarder, Justinien qui fut le premier Empereur à frapper monnaie à son effigie avec celle de Dieu, et qui fut défiguré et la tête tranchée pour le punir de son outrecuidance a-t-il ouvert une brèche dans les églises et dans les sociétés du monde chrétien et par là, libérer le statut de la représentation – et donc du portrait, dans la sculpture, la peinture, la photographie, le cinéma, la vidéo.

De ce point de vue, les années 1770-1830 en Europe constituent une période faste. Au-delà des mutations politiques, sociales, économiques et culturelles qui ont vu la montée de la bourgeoisie comme classe dirigeante de la société, les héritiers des Lumières placèrent l'individu au centre des regards.

Avec l'avènement de la liberté des représentations, le portrait s'est affirmé comme la thématique moderne du monde de la pré-communication.

Après la révolution informatique, la société de communication en se servant des modèles traditionnels reposant sur le pouvoir, le sentiment religieux ou le prestige médiatique, a apporté à la

réalisation du portrait des possibilités infinies grâce notamment à la photographie, au cinéma, à la télévision, à Internet connaît une extension sans précédent.

Dans notre monde, la réalisation du portrait connaît une production et une diffusion sans précédent.

(Andy Warhol)

Toutefois force est de constater que le portrait audiovisuel, familial et intime réalisé avec un vrai savoir-faire et une véritable ambition artistique reste absent de ce panorama.

L'ambition de notre proposition consiste à combler cette absence en nous appuyant sur une dédicace amoureuse à l'être aimé. A l'aide de témoignages filmés des proches (amis, entourage professionnel, membres de la famille ...)

Voici un exemple de parti pris de réalisation parmi d'autres possible:

un portrait audiovisuel et psychologique sera créé. Auparavant, une photo-portrait ou une vidéo aura été soumise à l'analyse d'un spécialiste du décryptage des lignes du visage voire à une voyante pour un témoignage distancé et humoristique.

De l'ensemble, de ces interventions au cours desquelles naissent, expirent et renaissent des mots, des rires et même des cris, surgira un portrait qui se veut original du personnage honoré.

Ainsi sentiments, idées, formes, lumière, propos, images donneront de l'éclat et de l'épaisseur à ce portrait d'un genre nouveau nourri principalement par l'amour de ses proches.

Dans ces Portraits Familiaux réalisés sous la forme d'une oeuvre cinématographique à destination du commanditaire qui sera un des membres de cette famille et qui pourra effleurer différents "genre" au sein de la même oeuvre, qu'il s'agisse d'un genre humoristique, satirique, historique, romantique....

Le premier portrait familial déposé à la BNF auprès de Alain Carou, responsable des collections sera le portrait de Michel Ducros commandité par sa femme Annick Ducros.

Alain TYR
06 09 01 00 68